

Des jeux coopératifs

vers les apprentissages coopératifs

Rappel :

Des jeux coopératifs sont proposés régulièrement aux élèves, des jeux physiques et/ou des jeux de société.

Après le jeu, une pause réflexive est mise en place dans laquelle les élèves peuvent s'exprimer : ils disent leurs ressentis sur l'activité, sur ce qui s'est passé au niveau de l'équipe, ce qui a été positif, ce que l'on pourrait améliorer ; ils peuvent proposer une autre organisation, modifier les règles ...

Quelles compétences développées lors de ces jeux coopératifs peuvent être réinvesties dans les apprentissages ?

Compétences développées dans les jeux coopératifs	Compétences pouvant être réinvesties dans les apprentissages
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer les échanges oraux ➤ Utiliser le lexique pour demander, remercier ... ➤ Développer l'écoute ➤ Comprendre une règle de jeu, la reformuler ➤ Terminer une partie ➤ Jouer à plusieurs ➤ Partager des responsabilités ➤ Donner à chacun une place dans le groupe ➤ Mettre en place des situations d'entraide ➤ Elaborer ensemble une stratégie de jeu ➤ Aborder ou consolider des connaissances : en math, en lecture, en sciences, en éducation civique ... ➤ Partager un moment de plaisir ➤ Organiser un temps de bilan, d'évaluation, de perspective 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer l'expression orale ➤ Ecouter les autres ➤ Comprendre une consigne, la reformuler ➤ Terminer un travail ➤ Travailler à plusieurs ➤ Partager les tâches, des responsabilités, assumer différents rôles : animateur, secrétaire, rapporteur, gardien du temps ... ➤ S'entraider, coopérer ➤ Développer des connaissances dans les différents champs disciplinaires ➤ Apprendre avec plaisir ➤ S'auto-évaluer, évaluer le travail du groupe

Qu'est-ce qui définit un apprentissage coopératif ?

Voici les 6 composantes d'un apprentissage coopératif selon Jim HOWDEN ;

Jim Howden est professeur formateur au Canada. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la coopération, parus aux éditions de la Chenelière.

1- Le regroupement des apprenants

L'apprentissage coopératif nécessite des petits groupes de travail.

Deux variables : la taille des équipes et le mode de regroupement.

Commencer par un travail en binômes pour aller jusqu'à des équipes de 4 élèves.

Constituer des groupes de hasard, par affinité, par proximité, par centre d'intérêt, formés par l'enseignant (homogènes ou hétérogènes) ...

Les regroupements dépendent des objectifs, de l'habitude des élèves à travailler à plusieurs, de leur âge ...

2- **L'interdépendance positive**

La tâche à réaliser est suffisamment complexe pour qu'un élève seul ne puisse pas y parvenir (ou du moins difficilement) ; la présence des autres est indispensable. Elle exige une variété de compétences ou de connaissances. Cela va nécessiter des échanges et des confrontations entre les élèves ; chacun doit se sentir responsable de la réussite du groupe.

3- **La responsabilité individuelle**

Chaque élève est responsable de ses apprentissages et de ce qu'il apporte au groupe pour réussir la tâche à réaliser ensemble.

Pour permettre une répartition équitable du travail, les rôles sont partagés : l'animateur, le secrétaire, le responsable de l'emploi du temps, le « rapporteur » ou « porte-parole » ...

Il est souhaitable que ces fonctions soient assurées à tour de rôle pour que chaque élève puisse s'exercer à différentes responsabilités sur une période donnée.

4- **Les compétences coopératives**

Des compétences à construire progressivement :

- Celles liées à la gestion du travail en équipe : partager l'espace, gérer le matériel, les déplacements, le niveau sonore ...
- Celles liées à la qualité de l'apprentissage : pratiquer une écoute active, s'exprimer pour être compris, tenir compte des idées des autres, critiquer les idées et pas les personnes ...

5- **L'objectivation et l'évaluation**

Apprendre à faire un retour sur les apprentissages et la démarche du groupe. Réfléchir au sein de l'équipe et échanger entre équipes.

Elaborer ou compléter des grilles d'observation ou d'évaluation : individuelle ou collective où là encore le résultat obtenu mais aussi la démarche suivie ainsi que les efforts sont pris en compte.

6- **Le rôle de l'enseignant**

Dans un apprentissage coopératif, l'enseignant est « un observateur ».

Cependant c'est lui qui a mis en place un climat sécurisant, bienveillant où la solidarité, le respect, la confiance sont valorisés.

Même s'il reste le plus possible « observateur », il peut intervenir pour apporter son soutien aux équipes en clarifiant les consignes, en faisant préciser les stratégies, en aidant l'équipe à surmonter une difficulté, en faisant un rappel des règles de fonctionnement ...

Document de travail *Véronique RICCI*

OCCE 91

Office Central de la Coopération à l'École

Rue Rossini, 91000 Evry

Tel : 01 60 78 26 60

Fax : 01 60 77 50 05

mail : ad91@occe.coop

site : www.occe.coop/ad91